

# Fiche de données de sécurité

page: 1/19

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

### 1.1. Identificateur de produit

## Imidan 50 WG

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, insecticide

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF France SAS

49, avenue Georges Pompidou

92593 Levallois-Perret Cedex, FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

En vigueur en France.

Acute Tox. 3 (par voie orale)

H301 Toxique en cas d'ingestion.

Eye Dam./Irrit. 1

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Aquatic Chronic 1

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Repr. 2

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

STOT SE 1

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central)

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Système Général Harmonisé (SGH) en vigueur en France.

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H301

Toxique en cas d'ingestion.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H361f

Susceptible de nuire à la fertilité.

H370

Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central)

Conseil de Prudence:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.
P201	Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conseils de prudence (Intervention):

P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P330	Rincer la bouche.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P391	Recueillir le produit répandu.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405	Garder sous clef.
P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501	Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
------	--

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

| Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: phosmet (ISO)

### 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Pas applicable

**3.2. Mélanges**Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, insecticide, granulés dispersibles dans l'eau

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

phosmet (ISO)

Teneur (W/W): 50 %	Acute Tox. 3 (par voie orale)
Numéro CAS: 732-11-6	Acute Tox. 4 (Inhalation - brouillard)
Numéro-CE: 211-987-4	Repr. 2 (fertilité)
Numéro INDEX: 015-101-00-5	STOT SE (Système nerveux) 1
	Aquatic Acute 1
	Aquatic Chronic 1
	Facteur M - aiguë: 100
	Facteur M - chronique: 100
	H332, H301, H361f, H370, H400, H410

acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium

Teneur (W/W): < 3 %	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro CAS: 68081-81-2	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro-CE: 268-356-1	Eye Dam./Irrit. 1
	H318, H315, H302

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-

Teneur (W/W): < 3 %	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro CAS: 24938-91-8	Eye Dam./Irrit. 1
	H318, H302

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium

Teneur (W/W): < 3 %	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro CAS: 68411-30-3	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro-CE: 270-115-0	Eye Dam./Irrit. 1
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489428-22	Aquatic Chronic 3
	H318, H315, H302, H412

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas d'inhalation, repos, transporter la victime à l'air frais. En cas de troubles respiratoires, contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau et du savon, secours médical.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU. Ne pas faire vomir sans avis médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

dioxyde de carbone, jet d'eau

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

## **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

## **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un matériau liant les poussières et éliminer.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Éviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Porter un équipement de protection adéquat.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les zones de repas

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter la formation de poussières. La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

## **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

## **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

---

# **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

## **8.1. Paramètres de contrôle**

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

## **8.2. Contrôles de l'exposition**

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre à particules de grande capacité de rétention pour particules solides et liquides (p.ex. EN 143 ou 149, Type P3 ou FFP3).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des mesures spécifiques pour le contrôle de l'exposition et la protection individuelle sont données en rubrique 15. L'utilisateur final (agriculteur, ...) doit se référer, pour le contrôle de son exposition et de sa protection individuelle, aux indications figurant en rubrique 15 du présent document.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	solide
Couleur:	brun, transparent
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Valeur du pH:	env. 6 - 9 (1 %(m), 20 °C)
Température de fusion:	Le produit n'a pas été testé.
Température d'ébullition:	Le produit n'a pas été testé.
Point d'éclair:	Non applicable, le produit est un solide.
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Inflammabilité:	non inflammable
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Pression de vapeur:	non applicable
Densité:	env. 0,50 - 0,57 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
densité de vapeur relative (air):	non applicable
Solubilité dans l'eau:	soluble



---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Données se rapportant au  
composant principal

*Données relatives à : phosmet (ISO)*

*Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 2,95*

-----  
Auto-inflammabilité: non auto-inflammable

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité dynamique:

Non applicable, le produit est un  
solide.

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés comburantes: non comburant

## 9.2. Autres informations

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Très toxique après ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 275 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): > 20,5 mg/l

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour les yeux. Non-irritant pour la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données expérimentales/calculées:

non sensibilisant

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérigènes.

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : phosmet (ISO)*

*Evaluation de la toxicité pour la reproduction:*

*Des tests sur animaux ont donné des indices pour des effets néfastes sur la fertilité.*

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Une exposition unique peut avoir des effets toxiques importants sur les organes.

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

#### Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 0,36 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 0,004 mg/l, *Daphnia magna*

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 52,8 mg/l, *Pseudokirchneriella subcapitata*

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : phosmet (ISO)*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

-----

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : phosmet (ISO)*

*Evaluation du potentiel de bioaccumulation:*

*Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.*

-----

## 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : phosmet (ISO)*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*Adsorption sur les sols: Pas de données disponibles.*

-----

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

---

## 12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## 12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN2783
Nom d'expédition des Nations unies:	PESTICIDE ORGANOPHOSPHORE, SOLIDE, TOXIQUE (contient PHOSMET)
Classe(s) de danger pour le transport:	6.1, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: E

RID

Numéro ONU	UN2783
Nom d'expédition des Nations unies:	PESTICIDE ORGANOPHOSPHORE, SOLIDE, TOXIQUE (contient PHOSMET)
Classe(s) de danger pour le transport:	6.1, EHSM
Groupe d'emballage:	III

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Dangers pour l'environnement: oui  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

**Transport fluvial intérieur**

ADN

Numéro ONU: UN2783  
 Nom d'expédition des Nations unies: PESTICIDE ORGANOPHOSPHORE, SOLIDE, TOXIQUE (contient PHOSMET)  
 Classe(s) de danger pour le transport: 6.1, EHS  
 Groupe d'emballage: III  
 Dangers pour l'environnement: oui  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

**Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche**

Non évalué

**Transport maritime****Sea transport**

IMDG

IMDG

Numéro ONU: UN 2783  
 Nom d'expédition des Nations unies: PESTICIDE ORGANOPHOSPHORE, SOLIDE, TOXIQUE (contient PHOSMET)  
 Classe(s) de danger pour le transport: 6.1, EHS  
 Groupe d'emballage: III  
 Dangers pour l'environnement: oui  
 Polluant marin: OUI  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

UN number: UN 2783  
 UN proper shipping name: ORGANOPHOSPHORUS PESTICIDE, SOLID, TOXIC (contains PHOSMET)  
 Transport hazard class(es): 6.1, EHS  
 Packing group: III  
 Environmental hazards: yes  
 Marine pollutant: YES  
 Special precautions for user: None known

**Transport aérien****Air transport**

IATA/ICAO

IATA/ICAO

Numéro ONU: UN 2783

UN number: UN 2783

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

			date d'impression 25.08.2020
Nom d'expédition des Nations unies:	PESTICIDE ORGANOPHOSPH ORE, SOLIDE, TOXIQUE (contient PHOSMET)	UN proper shipping name:	ORGANOPHOSPH ORUS PESTICIDE, SOLID, TOXIC (contains PHOSMET)
Classe(s) de danger pour le transport:	6.1	Transport hazard class(es):	6.1
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	Un marquage dangereux pour l'environnement n'est pas nécessaire	Environmental hazards:	No Mark as dangerous for the environment is needed
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

**14.1. Numéro ONU**

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.4. Groupe d'emballage**

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC****Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code**

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Entrée dans la liste dans la réglementation: E1

Entrée dans la liste dans la réglementation: H2

Entrée dans la liste dans la réglementation: H3

| Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4140, 4150, 4510

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 34

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

| Protection de l'opérateur et du travailleur

Equipements de protection individuelle pour l'utilisateur final (agriculteur,...)

Il convient de rappeler que l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en oeuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles.

En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Pour se protéger l'opérateur doit porter (Recommandations BASF):

Pendant le mélange/chargement et le nettoyage du pulvérisateur, pour se protéger l'opérateur doit porter:

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 (réutilisables)
  - EPI Vestimentaire certifié NF EN ISO 27065 +
  - EPI Partiel blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605 + A
- OU
- Combinaison de protection chimique type 4 certifiée EN 14605 + A1:2009 (selon le niveau de protection demandé pendant l'application)
  - Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial (EN166)

Pendant l'application pour se protéger l'opérateur doit porter :



BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Tracteur avec cabine :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 (à usage unique), les porter et les stocker uniquement à l'extérieur de la cabine après usage
- EPI Vestimentaire certifié NF EN ISO 27065.

Tracteur sans cabine :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 (à usage unique) si intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation,
- Combinaison de protection chimique catégorie III type 4 avec capuche certifiée EN 14605 + A1:2009

Pour protéger le travailleur :

EPI Vestimentaire certifié NF EN ISO 27065 et des gants en nitrile conformes à la norme EN-374-3 réutilisables

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3-1 Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 50 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur cerisier.

SPe3-2 Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 50 mètres en bordure des points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 20 m pour les usages sur agrumes, olivier, pêcher, pommier, poirier. et noyer.

SPe3-3 Pour protéger les arthropodes non ciblés, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

SPe8 Dangereux pour les abeilles. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison et de production d'exsudats. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. Enlever les adventices avant leur floraison.

Délai de rentrée : 48 heures après traitement

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox.

Toxicité aiguë

Eye Dam./Irrit.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

Aquatic Chronic Repr.	Danger pour le milieu aquatique - chronique
STOT SE	Toxicité pour la reproduction
Aquatic Acute	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Skin Corr./Irrit.	Danger pour le milieu aquatique - aigu
EUH401	Corrosion/irritation cutanée
	Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central)
H332	Nocif par inhalation.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux).
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 25.08.2020

Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.02.2020

Version précédente: 4.0

Produit: **Imidan 50 WG**

(ID Nr. 30614205/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 25.08.2020

l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.